

CORSEUL, Côtes d'Armor

15 rue de l'Hôtellerie (parcelles AB.470, 471, 572, 574, 100)

sous la direction de

Gaétan Le Cloirec



CORSEUL, Côtes d'Armor

15 rue de l'Hôtellerie

(parcelles AB.470, 471, 572, 574, 100)

sous la direction de

Gaétan Le Cloirec

avec les collaborations de

Philippe Cocherel
Julie Conan
Richard Delage
Vincent Pommier

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35 577 Cesson-Sévigné

Novembre 2020

« Le Rapport d'Opération (RO) constitue un document administratif communicable au public dès sa remise au service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée, relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, il pourra être consulté ; les agents des Services Régionaux de l'Archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de la propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction de texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à de fins commerciales les documents communiqués (Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10). Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal. »

Sommaire

I - Données administratives, techniques et scientifiques

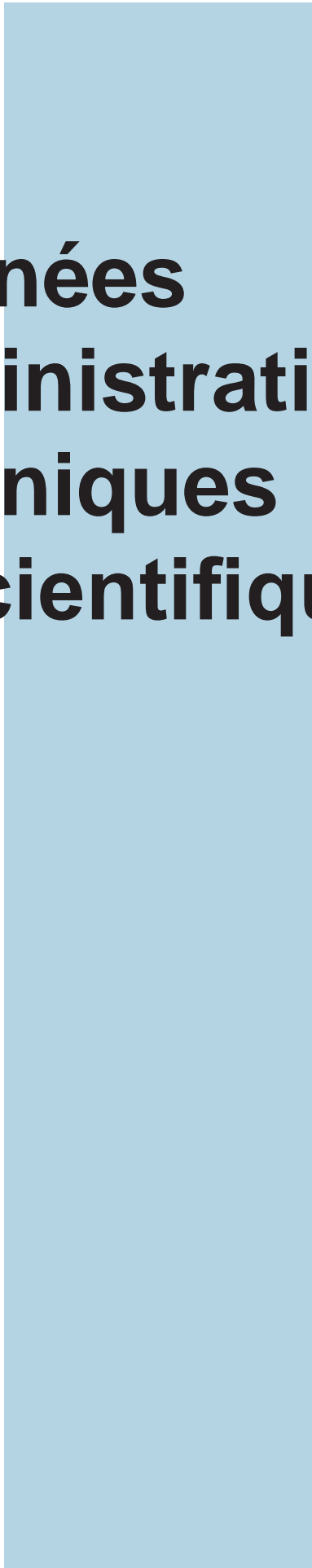
9	Fiche signalétique
10	Mots-clefs des thesaurus
11	Intervenants
12	Notice scientifique
12	État du site
13	Localisation de l'opération
15	Arrêté de prescription
22	Projet scientifique d'intervention
25	Arrêté de désignation

II - Résultats

29	1. Le cadre de l'opération
29	1.1. Le contexte administratif
29	1.2. Le contexte géographique
31	1.3. Le contexte archéologique
34	1.4. Méthodologie et problématiques
35	2. Présentation des vestiges
36	2.1. Sondage 1
38	2.2. Sondage 2
43	2.3. Étude du mobilier céramique (par Richard Delage)
45	3. Interprétation et conclusion
47	Bibliographie

III - Inventaires techniques

51	Inventaire des Unités Stratigraphiques
52	Inventaire des clichés
52	Inventaire du mobilier
53	Table des illustrations



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Côtes d'Armor (22)

Commune
Corseul

Adresse ou lieu-dit
15 rue de l'Hôtellerie

Codes

Code INSEE
22048

Numéro de l'entité archéologique
-

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert 93

X : -2.1615
Y : 48.4806
Z : 60 m NGF

Références cadastrales

Commune : Corseul

Année : -

Section(s) : AB

Parcelle(s) : 470,471,572,574,100

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

Propriétaire des terrains

Mme Marina Pellerin

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2020-199 du 8 juillet 2020

Numéro de l'arrêté de désignation
2020-239

Référence du projet INRAP
D 134 627

Pétitionnaires

Mme Marina Pellerin

Nature de l'aménagement

Construction d'une habitation

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Gaétan Le Cloirec, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50

Dates d'intervention sur le terrain

Du 28/09/2020 au 01/10/2020

Surfaces

Emprise prescrite
985 m²

Surface ouverte
Sondage 1 : 62 m²
Sondage 2 : 70 m²
Soit un total de 132 m² correspondant à 13,5 % de la surface du terrain.

Contraintes techniques

-

Lieux de dépôt

Mobilier
Dépôt de Corseul

Fonds Documentaires
S.R.A. Bretagne

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Protohistoire**
 - Chalcolithique
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Epoque moderne**
- Epoque contemporaine**
 - Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Fossé
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Mur
- Puits
- Fosse en Y V W

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Scories
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture (stèle)
- Inscription
- Coquillages
- Or

Etudes annexes

- Céramologie
- Géologie
- Datation 14C
- Anthropologie
- Paléoméallurgie
- Zoologie
- Carpologie
- Palynologie
- Macrooutillages
- An. de céramique
- An. de métaux (inventaire)
- Etudes des terres architecturales
- Numismatique
- Etude des objets lithiques
- Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Yves Menez SRA	Conservateur Régional de l'Archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Anne Villard-Le Tiec, SRA	Consercatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Gaétan Le Cloirec, Inrap	Archéologue responsable de recherches	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Yves Menez SRA	Conservateur Régional de l'Archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Anne Villard-Le Tiec, SRA	Consercatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier Inrap	Directeur interrégional Grand Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique, région Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux Inrap	Délégué du DAST	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Pascale Ronceray, Inrap	Assistante administrative	Mise en place de l'opération
Olivier Bréhélin, Inrap	Contrôleur de gestion	Suivi budgétaire et financier
Jean-Claude Durand, Inrap	Archéologue responsable de recherches	Préparation des DICT
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique	Suivi de l'opération
Nathalie Ruault, Inrap	Gestionnaire de centre archéologique	Gestion des moyens
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Suivi de l'opération

Équipe de fouille et de post-fouille

Gaétan Le Cloirec, Inrap	Archéologue responsable d'opération	Direction de la fouille, rédaction, DAO
Philippe Cocherel, Inrap	Technicien de recherches archéologiques	Fouille, relevés et enregistrements
Julie Conan, Inrap	Dessinatrice-infographe	Dessin, DAO, PAO
Richard Delage, Inrap	Céramologue	Etude et inventaire du mobilier
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Relevés topographiques

Collaborations techniques

Entreprise Beaussire	Entreprise de Travaux publics	Engins de chantier, terrassement
----------------------	-------------------------------	----------------------------------

Notice scientifique

Un permis de construire a été déposé sur un terrain de 985 m² localisé au 15 rue de l'hôtellerie à Corseul. Le secteur étant situé en périphérie orientale du chef-lieu gallo-romain des Coriosolites, le Service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic pour vérifier la présence de vestiges enfouis. En effet, les hypothèses sur l'organisation de l'urbanisme antique permettaient d'envisager ici le passage d'une rue de la cité, mais il était également possible de retrouver les traces d'une des principales nécropoles puisque la voie Corseul-Rennes se rattache au réseau urbain à proximité de ce point.

Les deux tranchées réalisées dans le sens nord-sud ont révélé les restes de plusieurs structures fossoyées à partir d'une profondeur moyenne de 1,20 m par rapport à la surface de circulation actuelle (entre 59,70 m NGF et 59,30 m NGF). Il s'agit d'aménagements modestes parmi lesquels se distinguent deux fossés dont l'un suit les orientations est-ouest de la trame urbaine de l'Antiquité. L'axe du second paraît influencé par le tracé de la voie romaine puisqu'il présente une direction nord-sud qui lui est perpendiculaire. En plus de ces deux délimitations parcellaires probables, les sondages ont révélé la présence d'un puits, d'un trou de poteau et de quatre fosses. L'une de celles-ci présente une forme polylobée qui tend à la désigner comme un creusement lié à l'extraction d'argile d'altération du substrat. Les bords ondulés de deux autres fosses pourraient correspondre à des terrassements du même type. La dernière, de forme ovale, recoupe le comblement d'un des fossés et appartient donc à une phase secondaire dans laquelle il serait tentant d'associer toutes les fosses d'extraction. Quelques tessons de céramique ont été recueillis lors du nettoyage des structures ou pendant les quelques sondages ponctuels réalisés. Ils permettent de situer ces occupations aux alentours des II^e et III^e s. apr. J.-C.

Ces résultats contredisent l'hypothèse d'une rue de la ville romaine à cet emplacement précis et réduisent les chances de découvrir un espace funéraire dans le secteur. Ils confortent en revanche l'idée du développement d'un quartier périphérique (à vocation artisanale ?) aux abords de la voie Corseul-Rennes. Plutôt qu'une nécropole, c'est sans doute un *suburbium* plus animé (pour ne pas dire plus « vivant ») qu'il faut envisager aussi près des limites de la trame ortho-normée.

État du site

Les deux tranchées-sondages ont été rebouchées en fin d'opération (**fig. 1**).



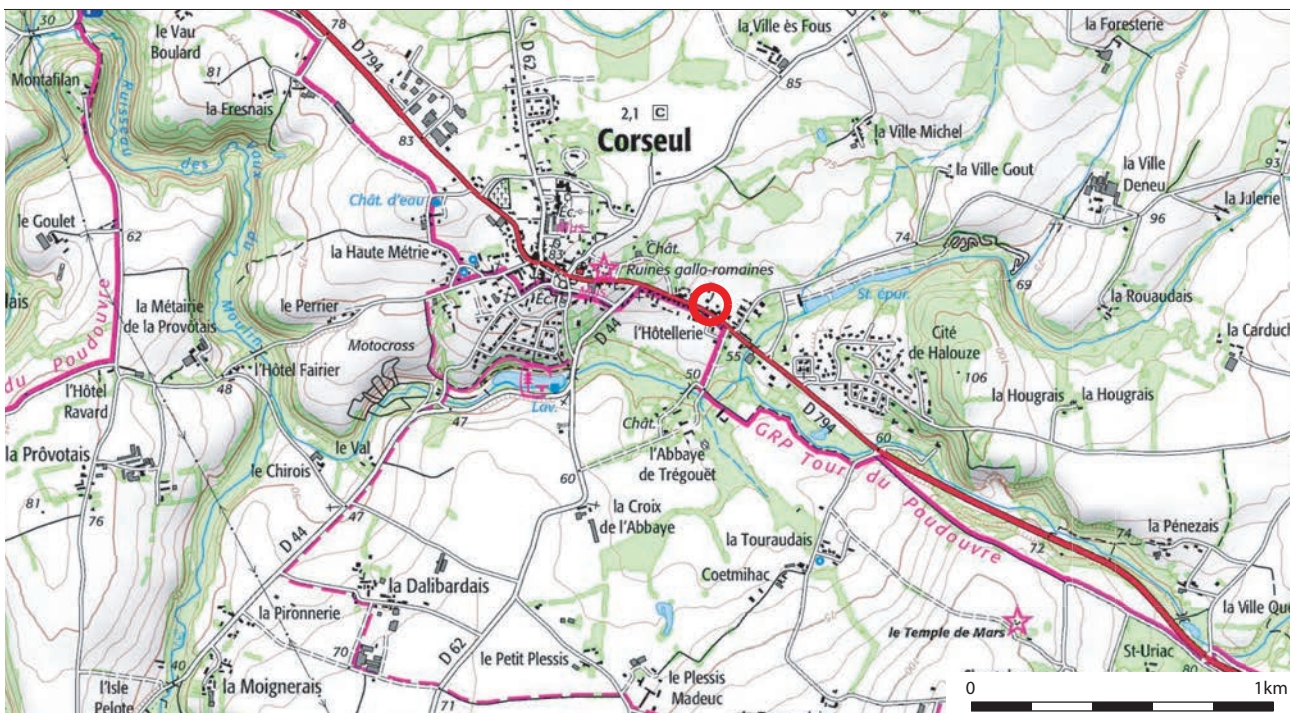
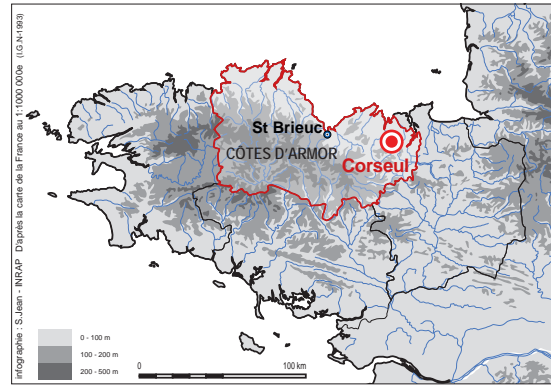
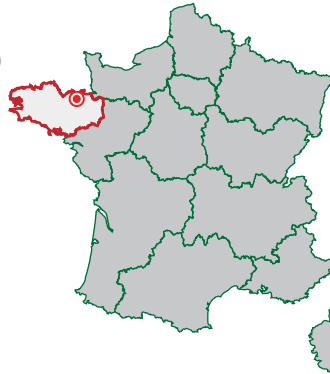
Fig. 1 : Vue du terrain après remblaiement des sondages. © Gaétan Le Cloirec / Inrap

Localisation de l'opération

Région : Bretagne
 Département : Côtes d'Armor (22)
 Commune : Corseul
 Adresse : 15 rue de l'Hôtellerie

Coordonnées géographiques
 et altimétriques selon le système
 Lambert 93 :
 X moyen : -2.1615
 Y moyen : 48.4806
 Z moyen : 60 m NGF

Section et parcelles : AB - n°470,471,572,574,100





Arrêté de prescription



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 8 juillet 2020

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Anne Villard
Poste : 02 99 84.59.00
anne.villard@culture.gouv.fr
Référence : 20/AV/VC/226

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE Cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique

Réf : CORSEUL (22)
15 rue de l'Hôtellerie

PJ : arrêté n° 2020-199

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint portant prescription de diagnostic archéologique.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Madame PELLERIN Marina
17 rue de l'Hôtellerie
22130 CORSEUL

Sauf refus motivé de votre part ou du responsable désigné pour cette opération, le rapport final d'opération, au format pdf, sera remis au Service régional de l'archéologie, versé dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne et consultable en ligne.

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE
2909
13 JUL 20

INRAP GO

Arrêté n° 2020-199 du 8 juillet 2020

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

ARRÊTÉ n° 2020-199 portant prescription de diagnostic archéologique

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 21 février 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 9 mars 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions n° PC 022 048 20 C 0007 déposé par Madame Marina Pellerin, relatif au projet de construction d'une maison individuelle sur un terrain situé 15 rue de l'Hôtellerie à Corseul (Côtes-d'Armor), reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 24 juin 2020 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, le projet de construction est placé dans une parcelle située en bordure de la voie romaine Corseul-Rennes, dans un secteur où se développent des aménagements construits le long de cet important axe routier traversant la capitale antique des Coriosolites ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : Côtes-d'Armor
Commune : Corseul
Lieu-dit : 15 rue de l'Hôtellerie
Cadastre : section : AB parcelles : 470, 471, 572, 574, 100

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 985 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Marina Pellerin, 17 rue de l'Hôtellerie, 22130 Corseul et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 8 juillet 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :
Madame Marina Pellerin
Inrap

Copie :
Commune de Corseul
Dinan agglomération
Préfecture des Côtes-d'Armor



PRÉFET DE LA RÉGION DE BRETAGNE

**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2020-199
portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

région :	Bretagne	
département :	Côtes-d'Armor	
commune :	CORSEUL	
lieu-dit :	15, rue de l'Hôtellerie	
cadastre :	section : AB	parcelles : 470, 471, 572, 574, 100
pétitionnaire :	madame Marina Pellerin	

Emprise du diagnostic archéologique : 985 m²

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic en milieu rural. Etant donné la faible superficie concernée par l'aménagement, elle fera l'objet d'un décapage exhaustif de la terre végétale à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition des éventuels vestiges archéologiques conservés dans son emprise, afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels seront effectués afin de préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Les sondages manuels et mécaniques seront replacés sur un plan général et feront l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que de coupes stratigraphiques (avec cotes altimétriques) et de photographies. Les vestiges seront replacés dans le contexte topographique, archéologique, historique et géographique de la ville de Corseul.

Tout élément permettant d'apprécier l'intérêt scientifique des vestiges archéologiques mis au jour (nature des structures, étendue du site, chronologie, recoupements et phasages éventuels, mobilier datant, etc...) et leur état de conservation devra être mentionné et explicité dans le rapport de diagnostic soumis à l'examen de la Commission Territoriale de la Recherche archéologique (CTRA).

Le rapport de diagnostic devra être remis au format A4 papier, documents pliés inclus, en 5 exemplaires et 1 exemplaire en format PDF, accompagné d'un plan d'emprise de l'opération figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

Le projet de construction visée par la déclaration préalable est placé au coeur d'une parcelle située en bordure de la voie romaine Corseul-Rennes, dans un secteur où se développent des aménagements construits le long de cet important axe routier traversant la capitale des Coriosolites. Lors d'un diagnostic réalisé en 2005 par Romuald Ferrette (Inrap) de l'autre côté de la rue de l'Hôtellerie (n° 16), au moins trois phases de constructions arasées jusqu'aux fondations attestent une occupation s'étendant le long de la voie du I^{er} au III^e s., du moins sur son côté sud. Elle se poursuit jusqu'aux abords du ruisseau au sud-est, comme l'a montré la fouille préventive menée en 2019 sous la direction d'Audrey Le Merer (Inrap) au n° 40 rue de l'Hôtellerie.

Il serait également situé au carrefour de la voie Rennes-Corseul avec une voie nord-sud supposée, mais non attestée sur le terrain, la plus orientale de l'agglomération antique.

Ce secteur situé sur les franges orientales de la ville antique reste toutefois encore mal connu. On ne peut donc exclure la découverte, de ce côté de la voie romaine, de sépultures appartenant à la nécropole urbaine dont on ignore encore l'emplacement à Corseul, ou des vestiges d'activités artisanales comme l'atelier de potier mis au jour à l'est du ruisseau en 2002.

L'objectif de cette modeste intervention est de déterminer le niveau d'apparition des vestiges archéologiques et leur état de conservation, d'observer leur relation avec l'espace urbain, afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux d'aménagement

Le Service régional de l'archéologie devra être informé du démarrage du chantier de diagnostic ainsi que des découvertes significatives.

Le diagnostic devra être confié à un archéologue spécialiste des milieux urbains antiques en raison de la nature des vestiges pressentis,

Fait à Rennes, le 8 juillet 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

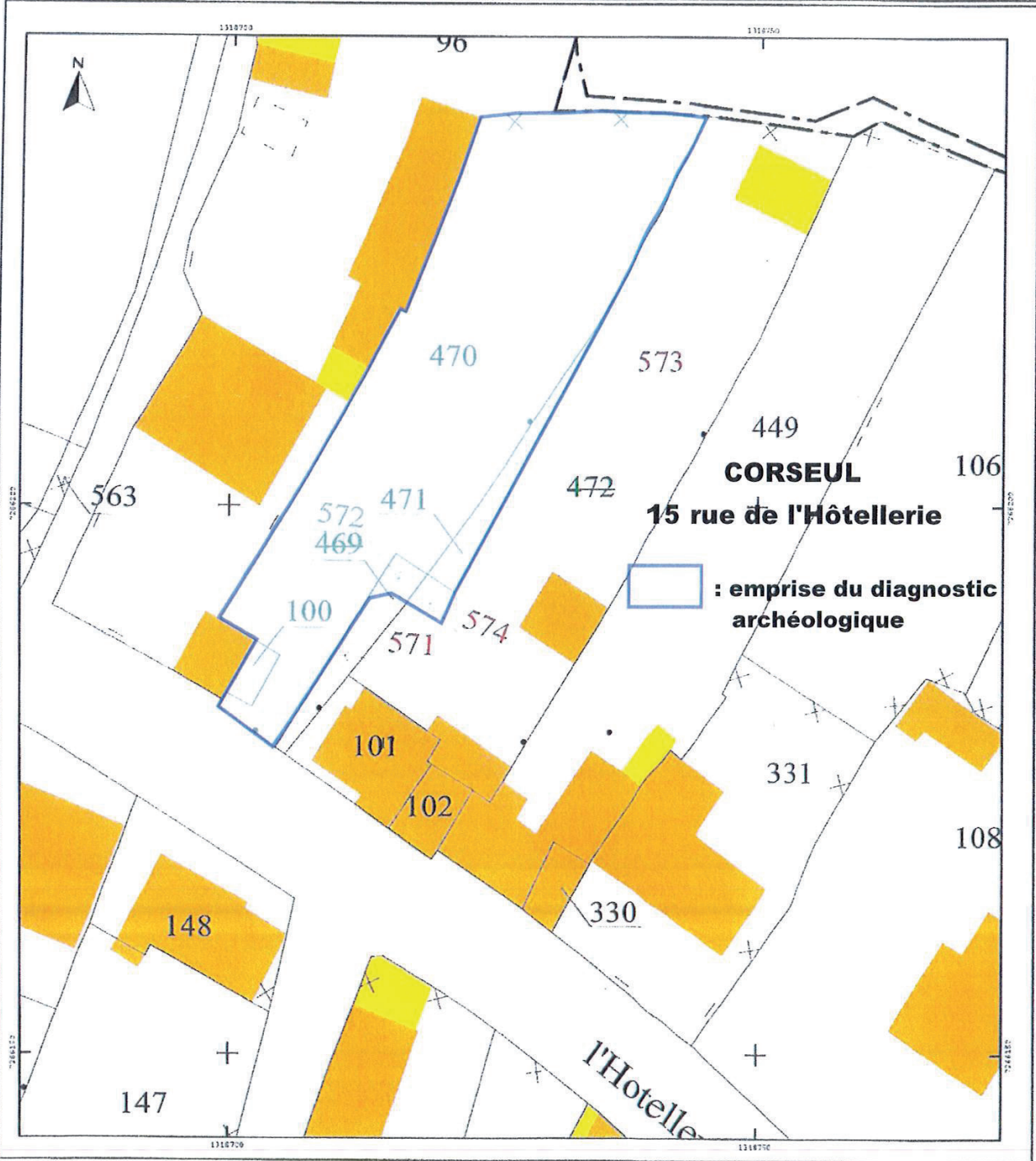


Olivier KAYSER

<p>CORSEUL (1049)</p> <p>Numéro d'ordre du document d'arpentage : 1307Z</p> <p>Document vérifié et numéroté le 12/03/2020</p> <p>AST BRIEUC</p> <p>Par MEVEL Loïc Géomètre Signé</p>	<p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p> <p>CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)</p> <p>Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :</p> <p>A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;</p> <p>B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;</p> <p>C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le par géomètre à</p> <p>Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la feuille n° 6463.</p> <p>A le</p>	<p>REUNION : 000 AD 01</p> <p>Qualité du plan : Plan régulier avant 20/03/1980</p> <p>Echelle d'origine : 1/1000</p> <p>Echelle d'édition : 1/500</p> <p>Date de l'édition : 16/03/2020</p> <p>Support numérique :</p>
<p>Pôle Topographique de Gestion Cadastreale 4, rue Abbé Garnier BP 2254</p> <p>22022 SAINT BRIEUC Téléphone : 021 96 01 42 42</p> <p>ptgc.cotes-darmor@dgfip.finances.gouv.fr</p>	<p>D'après le document d'arpentage dressé Par ALLAIN (2)</p> <p>Réf. : Le 11/03/2020</p>	

Modification selon les énonciations d'un acte à publier

(1) Rayez les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une acquisition (par sé ou par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
 (2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, arpenteur, géomètre ou technicien agréé du cadastre, etc.)
 (3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire agréé, représentant qualifié de fait, etc.)





Projet scientifique d'intervention

Le Directeur-adjoint scientifique et technique

Réf : MB/TA/2020/1567

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n° 1A18143569421

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
«CORSEUL (22), 15 RUE DE L'HÔTELLERIE »

Cesson-Sevigné, le 20/08/20

Opération : D134627 – Arrêté n° 2020-199

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 16 juillet 2020 portant sur le diagnostic dénommé « CORSEUL (22), 15 RUE DE L'HÔTELLERIE » sur la commune de Corseul dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

P.J. : projet de diagnostic

Diagnostic archéologique D134627 CORSEUL (22), 15 RUE DE L'HÔTELLERIE

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Côtes-d'Armor		
Commune	Corseul				
Lieu-dit	15 RUE DE L'HÔTELLERIE				
Cadastre	Corseul : AB 470, 471, 572, 574, 100				

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2020-199	16-07-2020	985 m ²	-	19/08/20
Modification					

Contexte actuel	Urbain	Contexte particulier	
Nature archéologique	Stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2020-199, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Gaëtan Le Cloirec

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	3 jours	2 jours
Technicien	2 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	1 jour	1 jour
Transfert		

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	5 jours	5 jours
Technicien		2 jours
Dessinateur		4 jours
Spécialiste	2 jours	5 jours
Spécialiste (Céramique)		5 jours
Topographe	2 jours	1 jour

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

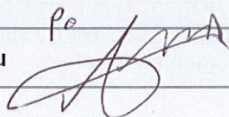
Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
7 jours	7 jours	Septembre 2020

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST

Michel-Alain Baillieu



Arrêté de désignation



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE

3029
27 AOÛT 2020

INRAP 60

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2020-239 du 20 août 2020

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2020-239 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2020-199

La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 21 février 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 9 mars 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2020-199 du 8 juillet 2020 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à CORSEUL, 15 rue de l'Hôtellerie (22) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

ARRÊTE

Article 1^{er} : M. Gaétan LE CLOIREC (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2020-199, n° opération : 5853.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Gaétan LE CLOIREC.

Fait à Rennes, le 20 août 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie
Olivier KAYSER

Destinataire :
M. Gaétan LE CLOIREC

Copie :
Inrap
Commune de Corseul

II. Résultats

1. Le cadre de l'opération

1.1. Le contexte administratif

Une opération de diagnostic a été prescrite par le Service régional de l'archéologie de Bretagne au 15 rue de l'Hôtellerie à Corseul dans le cadre d'un projet de construction d'une maison individuelle. Le terrain occupe effectivement une superficie de 985 m² en périphérie est de l'ancien chef-lieu des Coriosolites, dans un secteur où l'importance et la nature des vestiges antiques sont encore mal connues. Cette intervention a été entreprise conformément aux dispositions prévues au titre II du Livre V du code du Patrimoine et plus particulièrement les articles R.523-30 à 523-38 concernant les conditions de réalisation des diagnostics archéologiques.

Le terrain, directement accessible depuis la rue principale, présente une surface vaguement quadrangulaire allongée d'environ 65 m du nord au sud et 17 m d'est en ouest. La limite orientale a été légèrement modifiée dans le cadre du projet, ce qui explique la multiplication des numéros de parcelles, mais l'emprise n'avait pas bougé depuis longtemps puisqu'elle est déjà très comparable sur le cadastre napoléonien établi en 1827 (**fig. 2** et **fig. 3**).

1.2. Le contexte géographique

La ville antique de Corseul s'est développée sur le versant sud-est d'une vaste colline limitée au sud et à l'ouest par deux petits cours d'eau qui se rejoignent au sud-ouest (**fig. 4**). Cette implantation topographique explique pourquoi la rue de l'Hôtellerie, qui reprend l'ancienne voie d'accès à l'agglomération du côté est, accuse une pente prononcée sur toute sa longueur. La parcelle concernée par le diagnostic ne présente pas une telle déclivité bien qu'elle se trouve à mi-hauteur du versant et en léger surplomb par rapport à l'axe de circulation. Sa surface reste quasiment plane même si une légère inclinaison nord-ouest / sud-est est perceptible.

Le substrat géologique de Corseul est essentiellement composé de schiste briovérien micacé dans lequel se retrouve des filons de quartz en périphérie du bourg. Ce socle rocheux n'a pas été atteint sur le terrain diagnostiqué puisqu'une argile d'altération jaunâtre constitue ici la limite des niveaux anthropisés.



Fig. 2 : Localisation du terrain dans le cadastre actuel © Gaétan Le Cloirec / Inrap



Fig. 3 : Localisation du terrain sur le cadastre de 1827.
© Gaétan Le Cloirec / Inrap

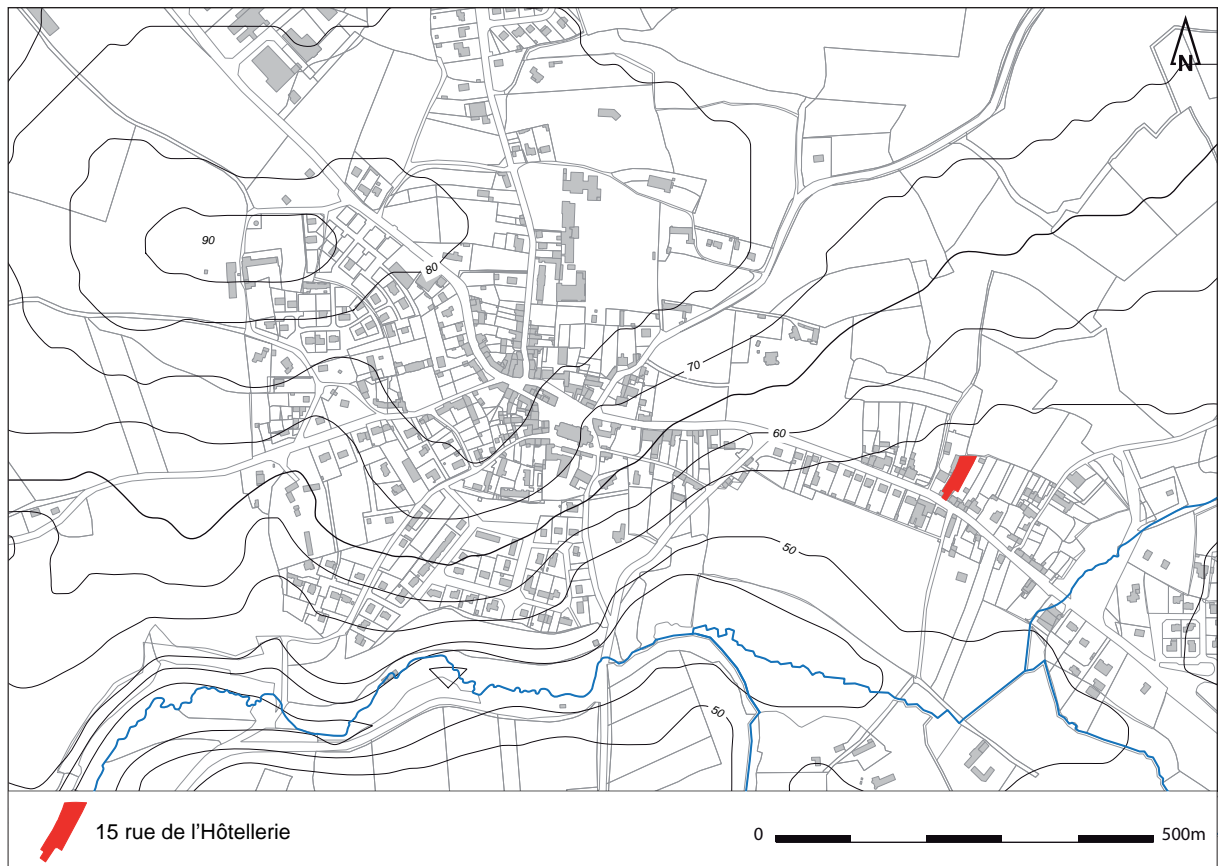


Fig. 4 : Localisation du terrain dans l'environnement géographique. © Gaétan Le Cloirec / Inrap

1.3. Le contexte archéologique

La ville antique de Corseul a fait l'objet de nombreuses recherches depuis le XVIII^e s., mais les études scientifiques ont véritablement débuté à la fin des années 1960 avec la reprise des fouilles du Champ-Mulon par Bertrand Chiché. La recherche a connu un nouvel essor à partir de la seconde moitié des années 1980 grâce aux fouilles engagées par François Fichet de Clairefontaine et poursuivies par Hervé Kerébel sur le site de Monterfil II. À la même période, les prospections aériennes réalisées par Loïc Langouët et Louis Andlauer ont révélé l'ampleur des vestiges et permis d'esquisser les premiers plans de l'agglomération romaine. Ensuite, et comme partout en France, l'organisation de l'archéologie préventive a largement bénéficié à la sauvegarde et à l'étude du patrimoine coriosolite en permettant sa meilleure prise en compte dans les procédures d'urbanisme. Il est désormais possible d'engager des synthèses sur la base de données toujours plus nombreuses, fiables et détaillées à l'instar des travaux entrepris par Romuald Ferrette dans le cadre d'un Projet collectif de recherche (fig. 5).

Les connaissances actuelles sont cependant très variables d'un quartier à l'autre car elles dépendent de la localisation des projets ou des terrains disponibles pour la prospection. Or, le secteur de la rue de l'Hôtellerie n'a guère été favorisé sur ce plan puisqu'il n'a jamais fait l'objet d'un développement très important. On constate malgré tout que plusieurs opérations de diagnostic ont eu lieu ces dernières années, soulevant un peu le voile qui existe encore sur les quartiers orientaux de l'agglomération ainsi que sur les occupations périurbaines qui jalonnent la voie reliant la ville au Temple du Haut-Bécherel et se dirigeant ensuite vers Rennes.

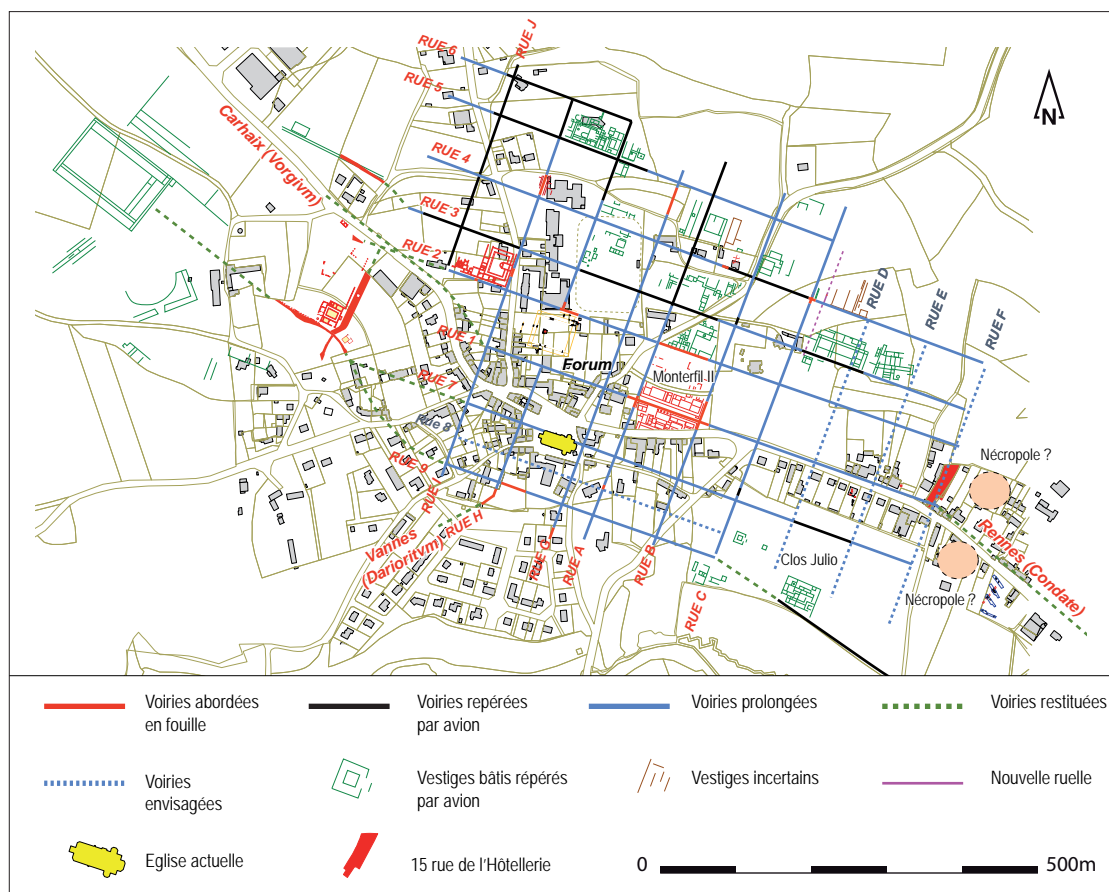


Fig. 5 : Localisation de l'intervention dans la ville antique de Corseul.

© Romuald Ferrette et Gaétan Le Cloirec / Inrap.

La plus ancienne intervention, réalisée en 1994, a seulement consisté à rectifier une coupe du côté nord de la rue de l'Hôtellerie (fig. 6, n°1). Ce travail a permis de constater que l'ancienne voie Corseul-Rennes était tronquée par la route actuelle à cet endroit. La chaussée, de belle facture, suit une orientation que l'on n'a pas été possible de déterminer avec précision mais sa discordance avec les axes de la trame viaire est évidente (Kérébel 1994).

Il a fallu attendre encore une dizaine d'années pour qu'un diagnostic prescrit au 16 rue de l'Hôtellerie apporte les premières informations sur l'occupation du secteur (fig. 6, n° 2). Trois grandes phases ont pu être repérées ici entre la période augustéenne et la seconde moitié du II^e s. Malheureusement, l'arasement du site nous prive des niveaux postérieurs et ne permet pas de disposer d'éléments sur la nature des constructions du Haut-empire dont seuls subsistaient les soubassements (Ferrette 2005).

Un autre sondage archéologique a été effectué en 2019, plus à l'est, sur une parcelle qui présentait l'avantage de se situer en dehors de l'emprise urbaine supposée (fig. 6, n° 3). Les quatre tranchées ouvertes ont révélé une occupation allant de la fin de la Tène finale au III^e s. apr. J.-C. (Ferrette 2019). Parmi diverses structures mal définies, on note la découverte de trois puits et de deux murs (de clôture ?) dont les orientations ne suivent pas l'organisation orthogonale de la trame urbaine antique mais sont perpendiculaires à la voie Corseul-Rennes. Ces découvertes confirment donc que le secteur ne fait pas partie du périmètre de la ville romaine, tout en révélant que des installations périphériques sont implantées le long de l'axe de circulation. La fouille, qui vient de se terminer, devrait fournir des précisions sur la nature des occupations.

Pour finir cet inventaire des interventions proches du 15 rue de l'Hôtellerie, il faut mentionner un petit sondage réalisé sur la parcelle AB.511 située 60 m à l'ouest (fig. 6, n° 4). Son intérêt est toutefois très limité puisque le terrain avait été terrassé profondément lors de la construction des maisons voisines (Le Merrer 2020).

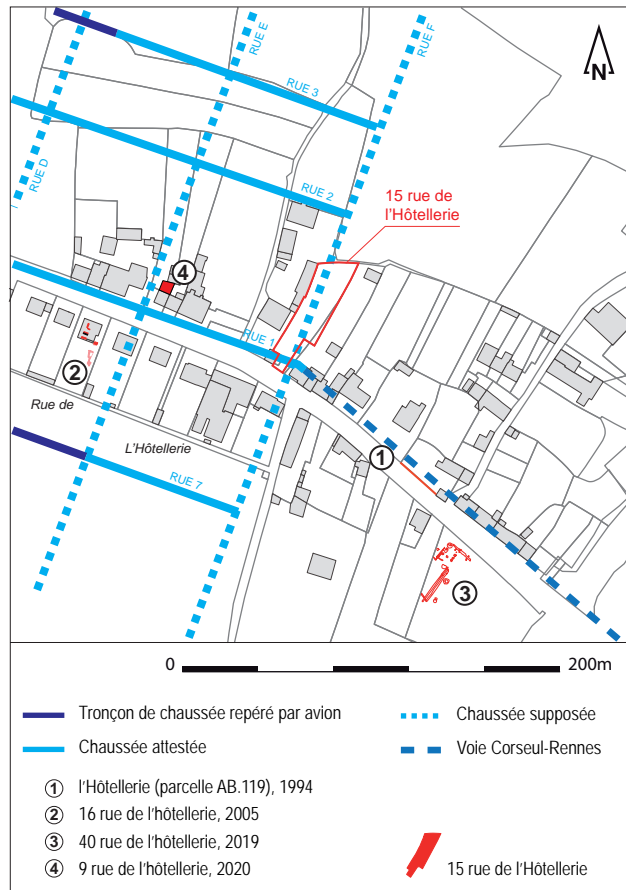


Fig. 6 : Localisation des opérations archéologiques réalisées à proximité du 15 rue de l'Hôtelierie.

© Gaétan Le Cloirec / Inrap

Enfin, il est intéressant de noter que le mur qui limite le terrain à l'ouest est composé de nombreux petits moellons calibrés dont l'origine antique est évidente (fig. 7).



Fig. 7 : Le mur qui limite le côté ouest du terrain comporte de nombreux moellons calibrés d'origine antique.

© Gaétan Le Cloirec / Inrap

1.4. Méthodologie et problématiques

L'intervention s'est déroulée du 28 au 30 septembre avec un rebouchage des sondages le dernier après-midi et une signature du PV de fin de chantier le matin du 1^{er} octobre.

Durant ces trois jours, deux tranchées parallèles ont été ouvertes dans le sens nord-sud à l'aide d'une pelleuse sur pneus de 13 t équipée d'un godet lisse de 2,20 m de large. La partie sud du terrain n'a pas pu être abordée car elle constituait l'accès au terrain avec les zones de stationnement de la roulotte et du véhicule de chantier. De grands arbres et un portail limitaient par ailleurs la surface disponible (**fig. 8**).

Pendant deux jours et demi, deux archéologues de l'Inrap ont mis en évidence et relevé les structures archéologiques avant qu'un topographe ne dresse le plan général des sondages. L'ensemble de ce travail s'est fait sous de grosses averses de pluie, ce qui explique la médiocrité des nettoyages sur certains clichés.

Un céramologue et une dessinatrice DAO ont assisté le responsable d'opération en post-fouille pour analyser les données et réaliser le présent rapport.

L'objectif principal de ce diagnostic consistait à vérifier la présence de vestiges archéologiques sur le terrain alors que sa localisation laissait espérer des informations importantes concernant la limite orientale de la ville antique. Les hypothèses actuelles sur l'organisation de la trame viaire permettaient tout d'abord de croire qu'une rue pouvait traverser la parcelle du nord au sud ; cet axe de circulation marquerait même la limite de l'urbanisme de ce côté. Mais, il fallait également s'attendre à des découvertes funéraires au niveau de ce point de contact entre zone urbaine et espace rural. Cette possibilité était d'autant plus forte que la voie Corseul-Rennes se raccorde ici au *decumanus* principal qui a été reconnu sur le site de Monterfil II (rue 1).

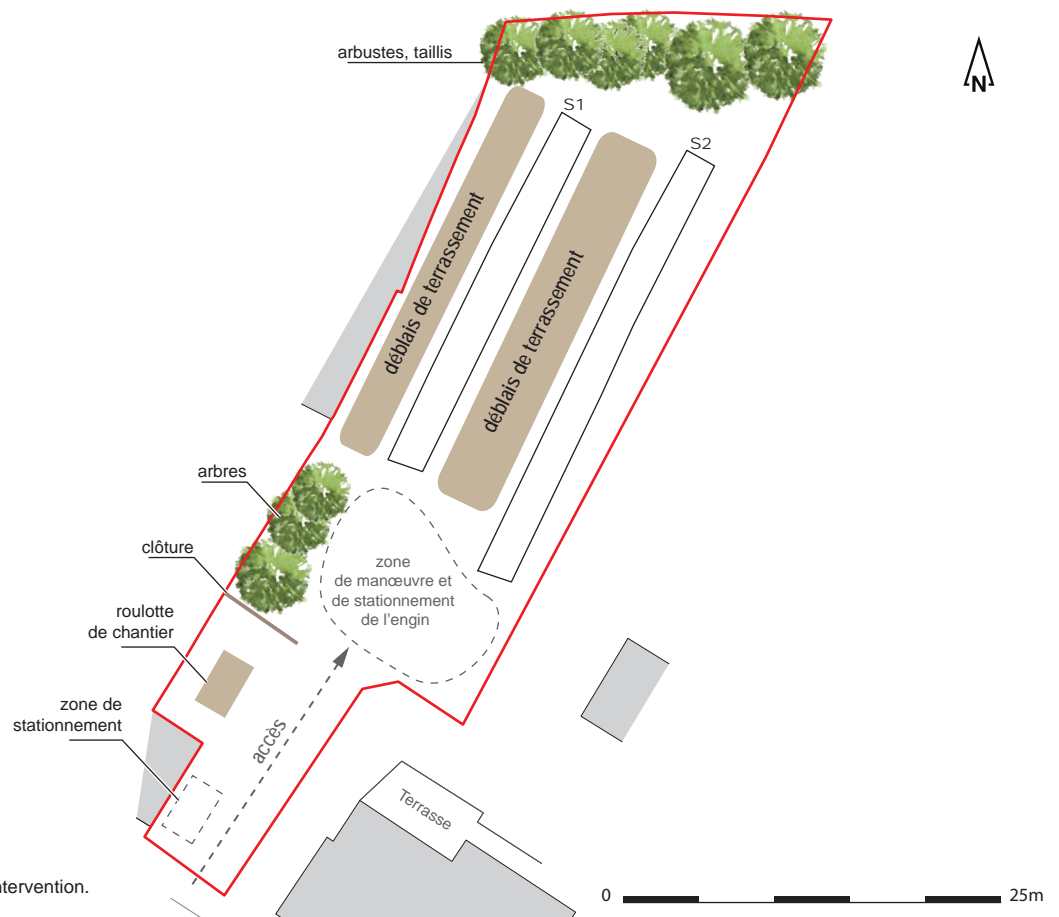


Fig. 8 : Contexte technique de l'intervention.

2. Présentation des vestiges (fig. 9)

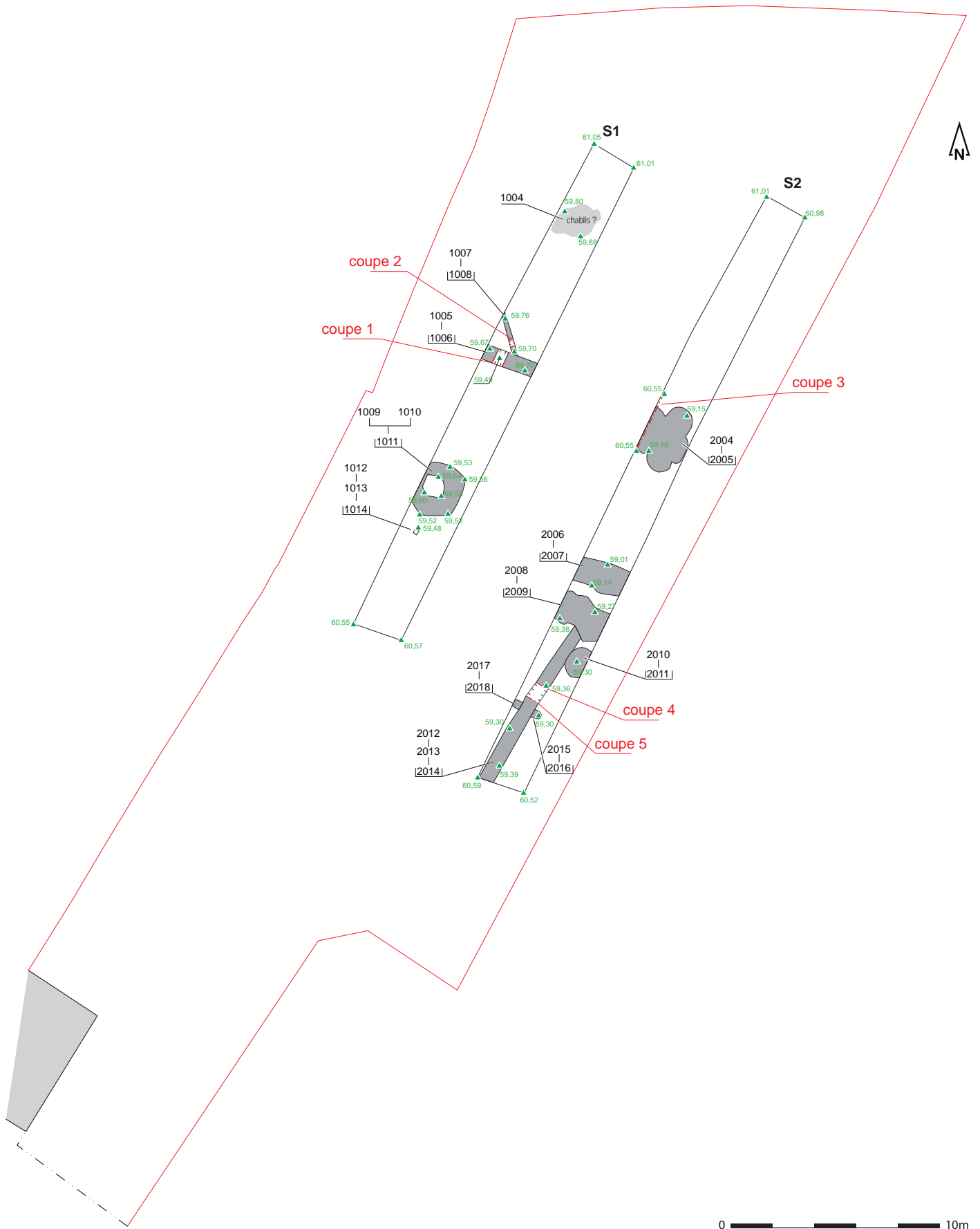


Fig. 9 : Plan général des sondages. © Gaétan Le Cloirec / Inrap

2.1 Sondage 1

La première tranchée longe le côté ouest du terrain sur une longueur de 25 m. Le substrat y a été mis au jour sous 50 à 80 cm de terre végétale (1003), elle-même recouverte par 15 à 20 cm de terre argileuse grise, compacte et homogène (1002). Ces deux couches contiennent quelques fragments de terre cuite ainsi que des charbons de bois de manière très clairsemée. L'ensemble est recouvert par un épandage de gravats qui mesure 25 cm d'épaisseur en moyenne (2001). On y trouve des gravillons, des fragments d'ardoises, du verre de bouteille contemporain, des cailloux de granite, des bouts de goudron et des morceaux de conduite en béton. Quinze centimètres de terre végétale ont finalement été apportés sur ces déchets pour permettre la pousse du gazon actuel (2000).

Les seuls vestiges conservés recoupent le terrain naturel sous la couche de terre 1003. Ils apparaissent donc à 1,05 m de profondeur et semblent avoir été arasés après leur abandon. Ces traces d'occupations sont, par ailleurs, peu nombreuses puisqu'on ne dénombre que quatre structures dans le sondage 1. Il convient d'y ajouter une anomalie vaguement ovale dans la partie nord de la tranchée (1004), mais les bords flous de cette forme et son comblement de terre limoneuse grise homogène incitent à y voir un chablis plutôt qu'un véritable creusement.

Le fond de fossé repéré 6 m au sud est en revanche évident puisqu'un sondage manuel a révélé un profil semi-circulaire bien net de 60 cm de large et 25 cm de profondeur (1006). Il présente une orientation qui concorde parfaitement avec les axes est-ouest de la cité romaine. Les restes d'un drain de 20 cm de large et 5 cm de profondeur s'y raccorde en oblique du côté nord (1008) (fig. 10 et 11). Les deux creusements sont comblés par une même terre limoneuse grise faisant penser à un envasement naturel (1005 et 1007). Un caillou de granite, de la terre cuite et du charbon de bois ont été retrouvés dans la première structure, mais cette différence est à mettre au compte de sa taille qui a forcément permis d'y piéger plus de choses. Un tesson de céramique commune et un fragment d'amphore de type Dr. 20 y ont d'ailleurs été découverts, permettant de dater le comblement de la première moitié du II^e s. au plus tôt. (cf. 2.3, us. 1005).

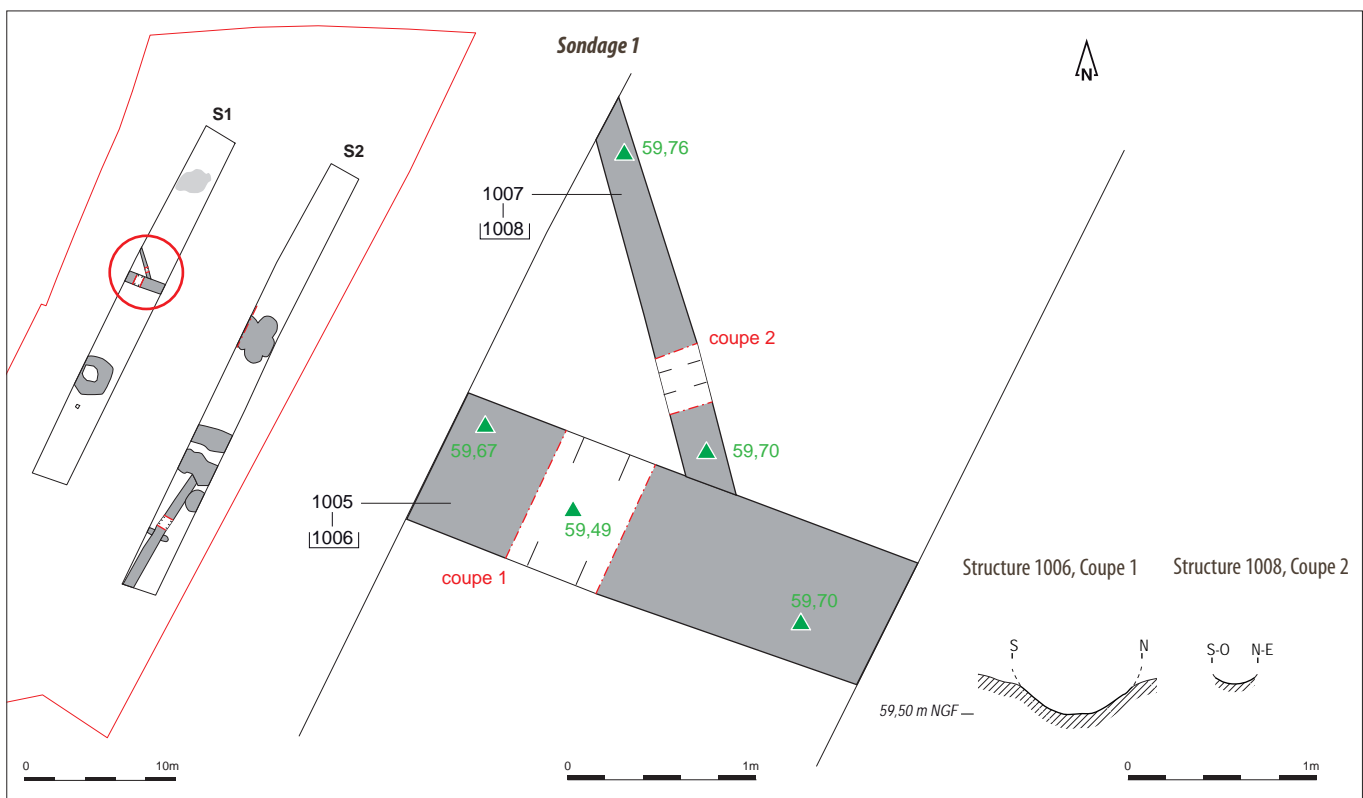


Fig. 10 : Plan de détail et profils des fossés 1006/ et 1008/. © Gaëtan Le Cloirec, Julie Conan / Inrap



Fig. 11 : Fossés \1006/ et \1008/.
© Gaétan Le Cloirec / Inrap

Une structure plus spectaculaire a été mise au jour dans la moitié sud de la tranchée-sondage puisqu'il s'agit d'un puits dont la fosse d'installation mesure 2,5 m de diamètre (**fig. 12**, \1011/). Celle-ci est comblée par un blocage original de gros fragments de tuiles (1010) disposés autour d'un parement en blocs de granite (1009). L'ouverture de puisage présente une forme ovale qui mesure 1,20 m par 1 m. Étant donné la faible différence entre longueur et largeur, il faut croire que la forme, sans doute involontaire, découle d'une mise en œuvre mal maîtrisée ou d'une déformation de la structure après sa construction.

L'emplacement d'un poteau, retrouvé à 80 cm au sud-ouest du puits, a peut-être fonctionné avec ce-dernier (\1014/). C'est ce qu'aurait tendance à laisser croire les quatre fragments de *tegulae* qui en tapissent les parois et soulignent sa forme carrée. Rien ne permet cependant de garantir un tel lien à ce stade. Quoiqu'il en soit, il faut y voir l'empreinte d'une pièce de bois d'environ 15 cm de section (soit un demi pied romain).



Fig. 12 : Puits \1011/ et trou de poteau \1014/.
© Gaétan Le Cloirec / Inrap

2.2 Sondage 2

La seconde tranchée a été réalisée à 6 m à l'est de la première de façon à pouvoir stocker les déblais en toute sécurité. Elle mesurait 31 m de long (**fig. 13**).



Fig. 13 : Vue générale du sondage 2.

© Gaétan Le Cloirec / Inrap

La stratigraphie est la même que dans le premier sondage avec une cinquantaine de centimètres de terre végétale sur le terrain naturel (2003) et des apports récents dans la partie supérieure (2001 et 2002, **fig. 14** et **15**). Entre ces niveaux, se distingue toujours une épaisseur de terre argileuse grise, compacte et homogène (2002) équivalente à la couche 1002.

Les quelques structures mises au jour à une profondeur moyenne de 1,20 m sont regroupées dans la moitié sud de la tranchée. Une seule fosse a été retrouvée dans les deux tiers nord (2005) sans qu'il soit possible d'atteindre le fond étant donné la profondeur de 1,85 m déjà terrassée (**fig. 16**). En dépit de cette information manquante, la forme polylobée du creusement suffit pour envisager ici une structure d'extraction d'argile d'altération. L'aspect très homogène de cette dernière a pu être recherché pour confectionner du torchis par exemple. Le comblement du creusement se compose de terre limoneuse grise incluant quelques fragments de tuiles, des nodules de substrat et du charbon de bois (2004). Quelques tessons de céramique permettent de situer ce remblaiement à partir du début du III^e s. Parmi le mobilier, il faut noter la présence d'un élément de terre cuite pouvant provenir d'un four (cf. 2.3, us. 2004).

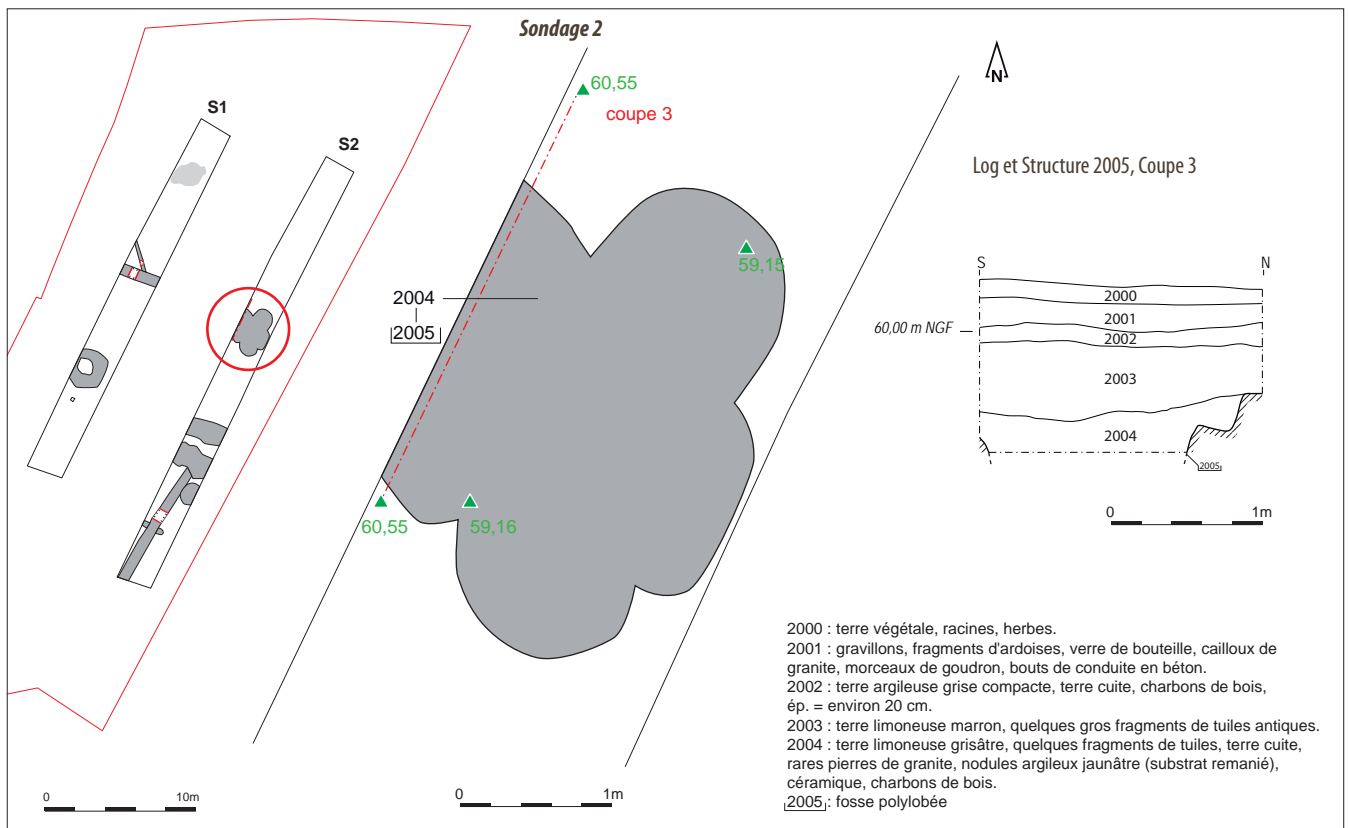


Fig. 14 : Plan de détail de la fosse 2005/ et portion de la stratigraphie relevée dans la coupe ouest du sondage 2 (coupe 3). Celle-ci présente la succession de couches rencontrées dans les deux tranchées.

© Gaétan Le Cloirec, Julie Conan / Inrap

Fig. 15 : Vue de la portion de coupe relevée.

© Gaétan Le Cloirec / Inrap





Fig. 16 : Fosse 2005/. © Gaétan Le Cloirec / Inrap

Deux creusements comparables à la fosse 2005/ ont été mis en évidence plus au sud (2007/ et 2009/). Les structures semblent cette fois linéaires puisqu'elles sont apparues sous la forme de terrassements allongés dans le sens nord-ouest / sud-est. Leurs bords ondulés et leurs comblements similaires à 2004 laissent cependant croire qu'il s'agit encore là de vestiges de travaux d'extraction¹.

L'extrémité nord d'un fossé perpendiculaire part de la fosse 2009/ et pointe vers l'angle sud-ouest de la tranchée de diagnostic au-delà de laquelle la structure se prolonge (2014/). Un sondage ponctuel a révélé un profil parfaitement bien taillé avec un fond plat et des bords légèrement obliques (fig. 17 et 18). Un premier comblement est essentiellement composé de terre limoneuse brune, mais de la chaux, des fragments de tuiles d'époque romaine et des pierres de granite s'y retrouvent aussi (2013). Plusieurs gros éléments en fer peuvent, par ailleurs, correspondre à des scories constituant les indices d'une activité métallurgique dans les parages. Enfin, plusieurs tessons indiquent que ce remblaiement n'a pas pu se faire avant le troisième quart du II^e s. (cf. 2.3, us. 2013).

Un second comblement (2012), visible le long du côté est du fossé demeure difficile à interpréter avec certitude sans une fouille plus approfondie. Son profil semi-circulaire relativement net dans les coupes relevées aurait tendance à l'associer à un nouveau creusement linéaire sur l'emplacement du premier, mais le bord ouest n'est pas aussi évident en plan et l'idée d'un blocage ou l'hypothèse d'un simple glissement d'une partie du talus ne peuvent être écartées. 2012 est effectivement constituée d'argile d'altération homogène correspondant clairement à du substrat remanié, ce qui constituerait un bien étrange comblement dans un nouveau fossé.

1. Les mauvaises conditions climatiques n'ont pas permis de nettoyer correctement cette structure pour en faire une photo lisible.

Fig. 17 : Sondage manuel dans le fossé \2014/.
© Gaétan Le Cloirec / Inrap

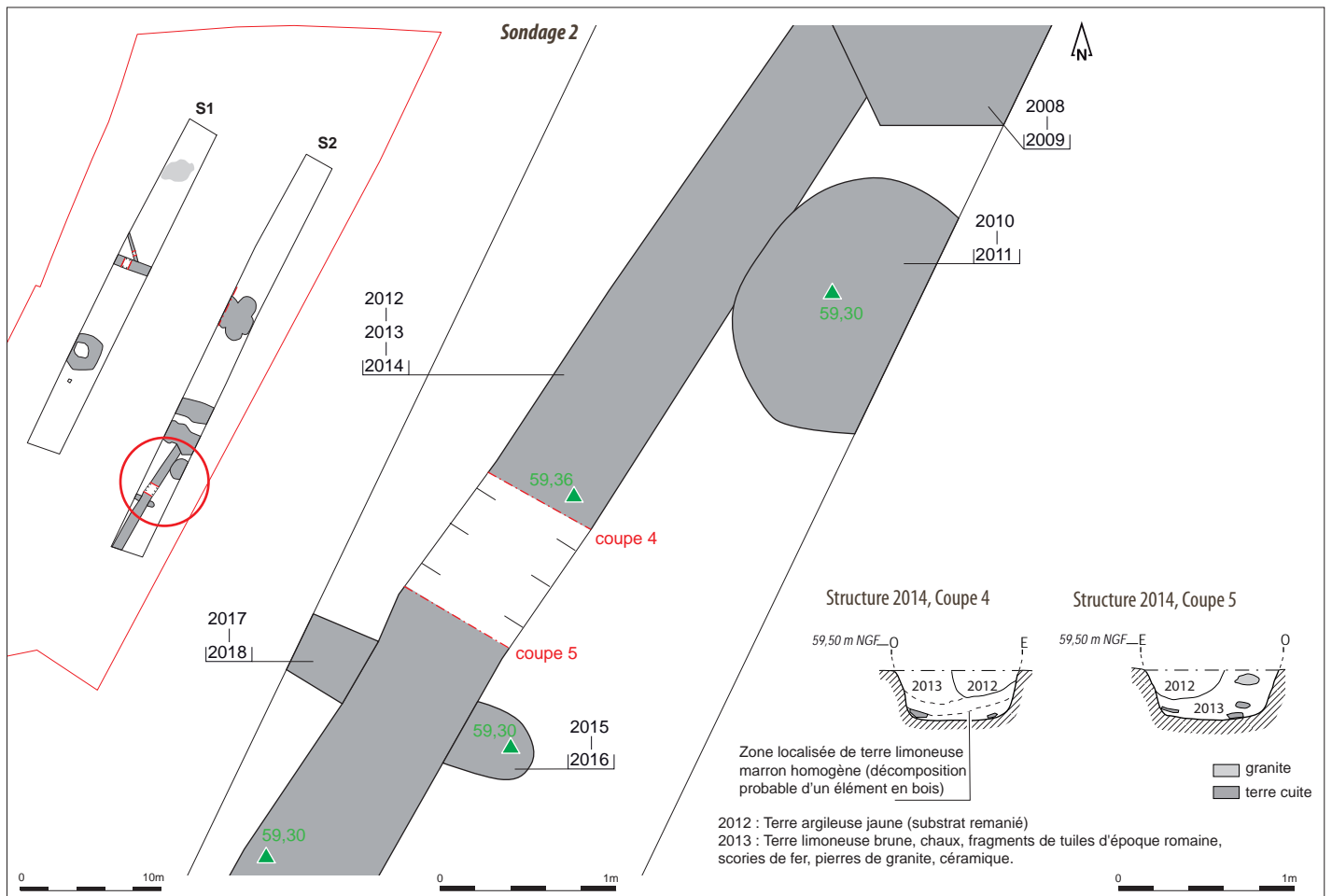


Fig. 18 : Plan de détail des structures repérées au sud du sondage 2 et coupes du sondage manuel effectué dans le fossé \2014/ (coupes 4 et 5).
© Gaétan Le Cloirec, Julie Conan / Inrap

Faute d'une vision assez large et d'une fouille plus détaillée, il est également difficile de garantir la nature des structures \2016/ et \2018/, retrouvées de part et d'autre du fossé \2014/. L'hypothèse privilégiée est celle d'un creusement perpendiculaire antérieur dont \2016/ constituerait l'extrémité est. Les bords des creusements n'étaient toutefois pas assez francs pour rejeter, à ce stade, la possibilité de deux trous de poteaux contemporains du fossé \2014/.¹

La position chronologique de la dernière fosse repérée (\2011/) est en revanche beaucoup plus claire car elle recoupe le comblement 2012 sans aucune ambiguïté². D'une longueur nord-sud de 1,50 m et d'une largeur est-ouest d'au moins 0,90 m, ce creusement est comblé par le même type de remblai que les fosses d'extraction décrites précédemment (2008). Faut-il alors associer toutes les structures de ce type dans une même phase et croire, par conséquent, que le fossé \2014/ appartient à un période d'occupation plus ancienne ?

-
1. Les mauvaises conditions climatiques n'ont pas permis de nettoyer correctement cette structure pour en faire une photo lisible.
 2. Idem.

2.3. Étude du mobilier céramique (par Richard Delage)

Références typologiques

Dr. : Dressel (H.), *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XV, 2, Berlin, 1899.

G. : Laubenheimer (F.), *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris, 1985.

Lez. : Bet (Ph.), Delor (A.), La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire, révision décennale, dans : *SFECAG, Actes du Congrès de Liboune*, 2000, p. 461-484.

Céramiques communes régionales **CoA et CoB** : Debout (M), *Les céramiques de la cité des Coriosolites : caractérisation des céramiques communes des I^{er}-IV^e s. à partir des fouilles récentes*. Mémoire de Master 2 de recherche, Université de Rennes 2, 2018, 2 vol.

Contextes

US 1005

Céramique commune de mode B et amphore de Bétique (Dr. 20 en pâte de la première moitié du II^e s.).

Datation : première moitié du II^e s.

US 2004

Céramique sigillée du Centre de la Gaule de forme Lez. 49 de la seconde moitié du II^e s. (**fig. 19**, n°1), céramique commune de mode A (mortier CoA66 ; (**fig. 19**, n°2), amphore de Narbonnaise (G. 4/5, **fig. 19**, n°3) et fragment de terre cuite, cuite lors de l'usage, correspondant vraisemblablement à un élément constitutif d'un four (**fig. 20**, n°4). Il se présente sous la forme d'un demi-cylindre épais de 25 mm avec un tenon circulaire. L'usage précis n'est pas défini.

Datation : début du III^e s.

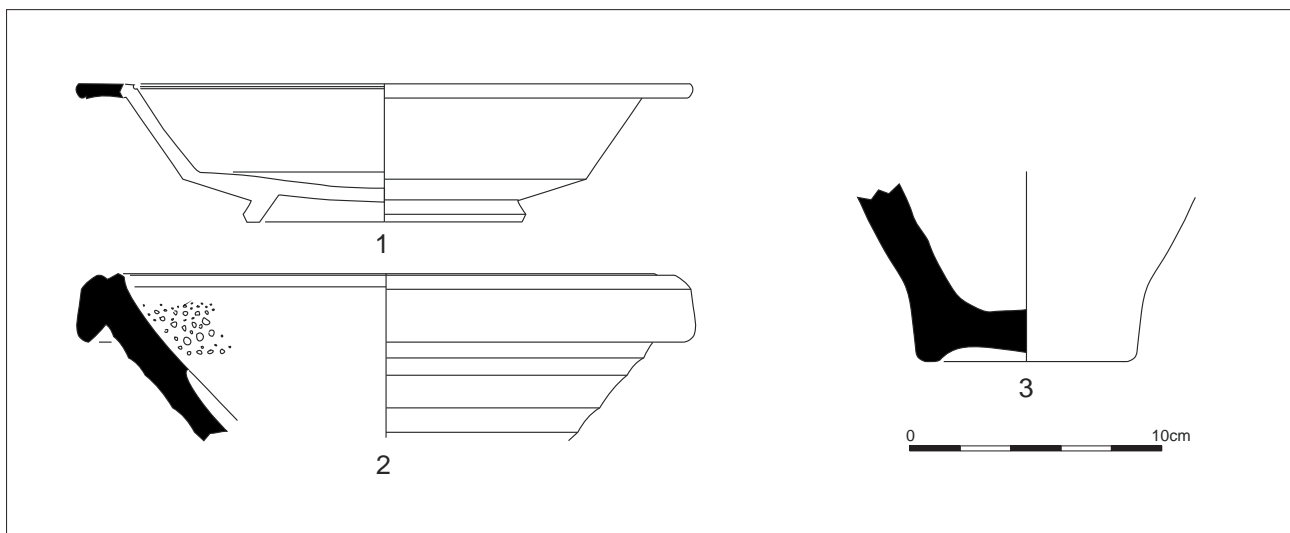


Fig. 19 : Céramiques et terre cuite de l'us 2004. © Richard Delage / Inrap



Fig. 20 : Céramiques et terre cuite de l'us 2004. © Richard Delage / Inrap

US 2013

Céramique sigillée du Centre de la Gaule (caractéristiques probablement altérées par le feu, **fig. 21**, n° 1) : mortier Curle 21 de petit diamètre du milieu du II^e s., céramiques communes de mode A (cruche) et de mode B (CoB3 portant un graffiti de libellé « [---]TIIRP[---] », correspondant vraisemblablement aux noms Euterpe ou Terpnus, relativement courants, **fig. 21**, n° 2).

Fragments d'objets en fer indéterminé.

Datation : deuxième et troisième quarts du II^e s.

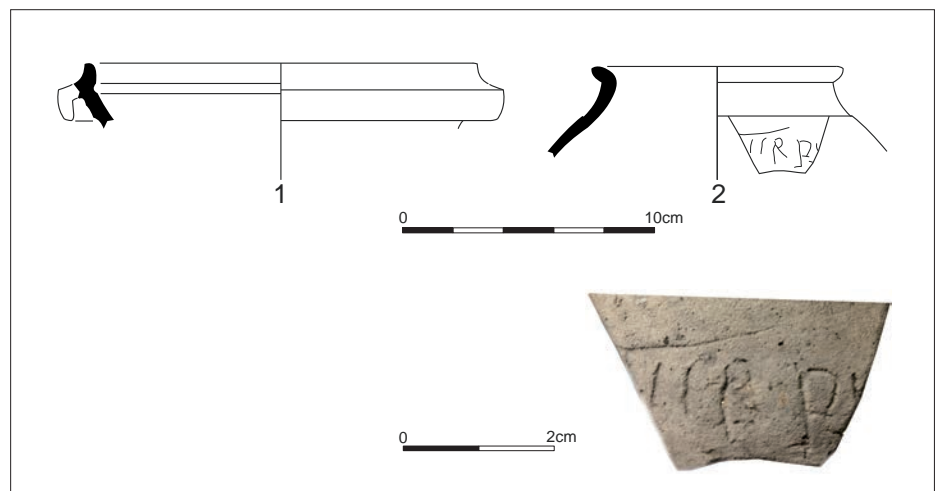


Fig. 21 : Céramiques de l'us 2013.

© Richard Delage / Inrap

3. Interprétation et conclusion

Les deux sondages ont livré des vestiges de l'époque romaine à une profondeur moyenne de 1,20 m. Les structures sont toutefois peu nombreuses et ne correspondent qu'à des occupations succinctes. La plus importante est un puits à eau dont le blocage est inhabituel puisqu'il est uniquement composé de fragments de tuiles. Autour, ont été repérés deux fossés, un drain, un trou de poteau et quatre fosses d'extraction. Une de ces dernières traverse clairement le comblement d'un des fossés, fournissant ainsi une relation stratigraphique qui suppose au moins deux phases d'occupation. Une autre fosse pourrait également recouper l'extrémité nord du même fossé, mais le comblement similaire des deux creusements n'a pas permis de les distinguer et de garantir la relation chronologique entre eux ; il est effectivement possible qu'ils soient contemporains. Malgré cela, il serait tentant de croire que l'extraction de matériaux (l'altération argileuse du substrat en l'occurrence) est postérieure au fossé nord-sud. Il n'est en revanche pas possible d'associer les autres structures à l'une ou l'autre des deux périodes. Les quelques tessons de céramiques retrouvés sont cohérents avec cette interprétation puisque les fossés ont livré du mobilier du II^e s. alors que la fosse d'extraction la plus évidente contenait quelques éléments du début du III^e s. Ces indices demeurent toutefois très fragiles et permettent surtout d'affirmer que ces structures ont toutes été comblées après la première moitié du II^e s.

Enfin, on note une densification des vestiges vers le sud alors que les extrémités nord des deux sondages n'ont livré aucune trace d'installation. Il faut sans doute y voir une concentration des occupations aux abords de la rue 1 et de la voie Corseul-Rennes qui la prolonge. La découverte d'un élément de four et de quelques scories de fer témoignent même d'activités artisanales.

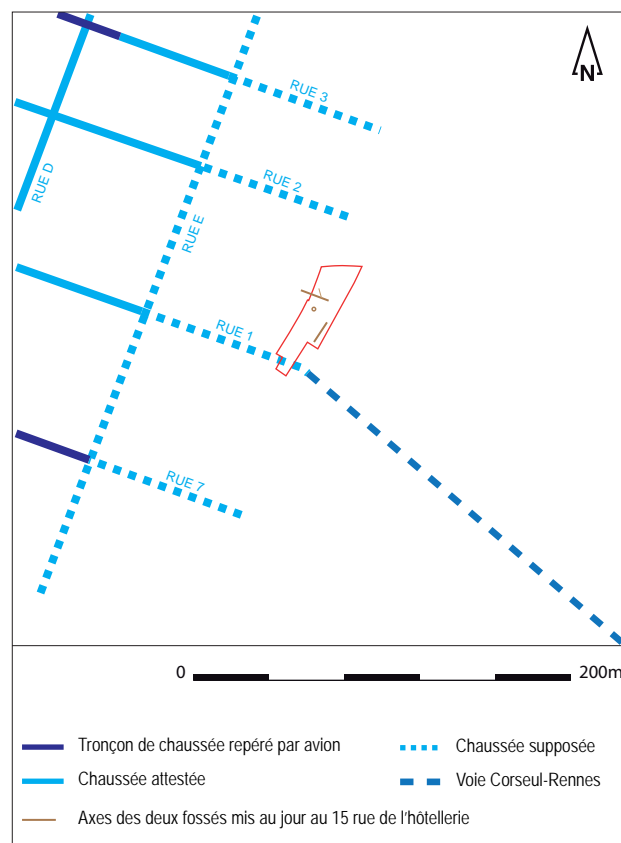


Fig. 22 : Plan d'interprétation des vestiges.

Malgré ses résultats limités, cette modeste intervention permet de tirer deux informations importantes à l'échelle de la cité.

Elle met tout d'abord très fortement en cause l'hypothèse d'une rue nord-sud à ce niveau car aucune trace d'une surface de circulation, même succincte, n'a été mise au jour¹. La possibilité d'un arasement complet pourrait être envisagée, mais les distances qui séparent les structures ne révèlent pas non plus d'espace assez large pour accueillir une chaussée publique. On note par ailleurs qu'un des fossés respecte les orientations est-ouest de la trame urbaine de la ville romaine, ce qui pourrait laisser croire que cette dernière s'étendait un peu plus à l'est. On remarque en revanche que le second fossé marque une légère inflexion par rapport aux axes nord-sud de la trame viaire et semble mieux se caler ainsi sur le tracé de la voie Corseul-Rennes. Faut-il alors décaler la rue F vers l'est, la déplacer vers l'ouest² ou doit-on imaginer qu'elle n'a tout simplement jamais existé ? Dans ce cas, la rue E constituait-elle la limite orientale des axes est-ouest ou doit-on croire que tous ou certains de ceux-ci étaient sans issue à l'est de la ville ?

Enfin, il faut admettre qu'aucune trace de nécropole n'existe sur le terrain du 15 rue de l'Hôtellerie, peut-être localisé trop près de la zone urbaine. La possibilité qu'un vaste espace funéraire était implanté au niveau des parcelles qui se succèdent à l'est ne peut être exclue. Toutefois, les opérations récentes, dont la nôtre, laissent penser que des activités (artisanales ?) étaient plutôt installées le long de la voie, dans ce secteur très proche du périmètre urbain ortho-normé. Peut-être faut-il imaginer ici le développement d'un *suburbium* et rechercher la nécropole au-delà du cours d'eau qui passe à l'est, plus près du Temple du Haut-Bécherel. L'absence de découverte d'urne est en tout cas très étonnante. Elle laisse rêver à un ensemble funéraire encore intact dans un champ ou un bois inexploré à ce jour.

1. Rue F indiquée sur la fig. 5.

2. Peut-être au niveau d'un ancien chemin qui traverse le paysage du nord au sud sur le cadastre napoléonien ?

Bibliographie

Ferrette 2005

Ferrette (R.), *Corseul (22). 16 rue de l'Hôtellerie*, rapport de diagnostic. Bibliothèque numérique du Service Régional de l'Archéologie, <http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/items/show/1084>

Ferrette 2019

Ferrette (R.) - *Corseul (22). 40 rue de l'Hôtellerie*, rapport de diagnostic. Bibliothèque numérique du Service Régional de l'Archéologie, <http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/items/show/3829>

Kérébel 1994

Kérébel (H.) – *Corseul (Côtes d'Armor), un quartier de la ville antique*. Documents d'Archéologie Française, 88. Paris : éditions de la Maison des sciences de l'Homme.

Le Merrer 2020

Le Merrer (A.), *Corseul (22). 9 rue de l'Hôtellerie*, rapport de diagnostic. Bibliothèque numérique du Service Régional de l'Archéologie, consulté le 26/10/2020, <http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/items/show/4016>

III. Inventaires techniques

Inventaire des Unités Stratigraphiques

US	Us sup.	Us. Inf.	Description	Interprétation
1000		1001	Terre végétale, racines, herbes.	Apport de terre pour aménagement du jardin actuel.
1001	1000	1002	Gravillons, fragments d'ardoises, verre de bouteille, cailloux de granite, morceaux de goudron, bouts de conduite en béton.	Gravats étalés.
1002	1001	1003	Terre argileuse grise compacte, terre cuite, charbons de bois, ép. = environ 20 cm.	Épandage ?
1003	1002	1005,1007, 1009, 1010, 1012	Terre limoneuse marron, quelques gros fragments de tuiles antiques.	Accumulation végétale postérieure à l'Antiquité.
1004	1002	substrat	Anomalie dont la forme est difficile à définir. Terre limoneuse grisâtre.	Chablis ?
1005	1003	\1006/	Terre limoneuse grise, cailloux de granite, terre cuite, charbons de bois.	Comblement de fossé.
\1006/	1005	substrat	Creusement orienté est-ouest, profil semi-circulaire.	Fossé.
1007	1003	\1008/	Terre limoneuse grise.	Comblement de drain.
\1008/	1007	substrat	Tranchée orientée nord-ouest / sud-est, l. = 20 cm.	Drain ?
1009	1003	\1011/	Gros fragments de tuiles d'époque romaine disposés autour de 1010.	Blocage de puits.
1010	1003	\1011/	Blocs de granite disposés en cercle et maintenus par 1009.	Parement de puits.
\1011/	1009, 1010	substrat	Creusement circulaire, diam. moyen = 2,50 m	Creusement d'un puits.
1012	1003	1013	Terre limoneuse marron.	Comblement d'une empreinte de poteau.
1013	1012	\1014/	Fragments de tegulae disposés contre les parois du creusement \1014/.	Blocage d'un poteau.
\1014/	1013	substrat	Creusement de forme carrée, l. = 20 cm.	Emplacement d'un poteau.
2000		2001	Terre végétale, racines, herbes.	Apport de terre pour aménagement du jardin actuel.
2001	2000	2002	Gravillons, fragments d'ardoises, verre de bouteille, cailloux de granite, morceaux de goudron, bouts de conduite en béton.	Gravats étalés.
2002	2001	2003	Terre argileuse grise compacte, terre cuite, charbons de bois, ép. = environ 20 cm.	Épandage ?
2003	2002	2004, 2006, 2008, 2010, (2015), (2017)	Terre limoneuse marron, quelques gros fragments de tuiles antiques.	Accumulation végétale postérieure à l'Antiquité.
2004	2003	\2005/	Terre limoneuse grisâtre, quelques fragments de tuiles, terre cuite, rares pierres de granite, nodules argileux jaunâtre (substrat remanié), céramique, charbons de bois.	Comblement de fosse.
\2005/	2004	substrat	Fosse polylobée.	Fosse d'extraction.
2006	2003	\2007/	Terre limoneuse brune, gros blocs et pierres de granite grossièrement équarris, fragments de tuiles d'époque romaine, terre cuite, charbons de bois, nodules de substrat remanié.	Comblement de fosse.
\2007/	2006	substrat	Creusement orienté est-ouest.	Fosse d'extraction.
2008	2003	\2009/	Terre limoneuse bien brune, gros fragments de tuiles d'époque romaine, charbons de bois.	Comblement de fosse.
\2009/	2008	substrat	Creusement polylobé.	Fosse d'extraction.
2010	2003	\2011/	Terre limoneuse bien brune, gros fragments de tuiles d'époque romaine, charbons de bois.	Comblement de fosse.
\2011/	2010	2012	Fosse ovale. Recoupe 2012.	Fosse.
2012	2012	2013	Terre argileuse jaune.	Substrat remanié (glissement de talus ?)
2013	2012	\2014/	Terre limoneuse brune, chaux, fragments de tuiles d'époque romaine, scories de fer, pierres de granite, céramique.	Comblement de fossé.
\2014/	2013	substrat	Creusement linéaire orienté nord-sud, bords oblique et fond plat.	Fossé ayant fonctionné ouvert (zone d'altération humide au contact du substrat)
2015	2003 ou \2014/	\2016/	Terre limoneuse grise, cailloux de quartz, terre cuite, charbons de bois.	Comblement de TP.
\2016/	2015	substrat	Creusement ponctuel ou extrémité de tranchée orienté est-ouest. Diam. = 40 cm.	TP ou extrémité est d'un fossé orienté est-ouest.
2017	2003 ou \2014/	\2018/	Terre limoneuse grise, cailloux de quartz, terre cuite, charbons de bois.	Comblement de TP.
\2018/	2017	substrat	Creusement ponctuel ou fossé orienté est-ouest.	TP ou fossé.

Inventaire des clichés

- Ambiance :	5 fichiers.
- Mur ouest de la parcelle :	2 fichiers.
- Sondage 1 :	12 fichiers.
- Sondage 2 :	19 fichiers.
- Vue générale après rebouchage :	2 fichiers.

Inventaire du mobilier

US	Matière	NR	Datation
1005	Céramique	1	Gallo-romain
2004	Céramique	6	Gallo-romain
2004	Terre cuite	1	Gallo-romain
2013	Céramique	6	Gallo-romain
2013	Métal-Fer	3	Gallo-romain

Table des illustrations

- 4 **Illustration de couverture** : Découverte d'un puits antique dans le sondage 1. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
- 12 **Fig. 1** : Vue du terrain après remblaiement des sondages. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
- 30 **Fig. 2** : Localisation du terrain dans le cadastre actuel © Gaétan Le Cloirec / Inrap
- 30 **Fig. 3** : Localisation du terrain sur le cadastre de 1827. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
- 31 **Fig. 4** : Localisation du terrain dans l'environnement géographique. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
- 32 **Fig. 5** : Localisation de l'intervention dans la ville antique de Corseul. © Romuald Ferrette et Gaétan Le Cloirec / Inrap.
- 33 **Fig. 6** : Localisation des opérations archéologiques réalisées à proximité du 15 rue de l'Hôtellerie. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
- 33 **Fig. 7** : Le mur qui limite le côté ouest du terrain comporte de nombreux moellons calibrés d'origine antique. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
- 34 **Fig. 8** : Contexte technique de l'intervention. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
- 35 **Fig. 9** : Plan général des sondages. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
- 36 **Fig. 10** : Plan de détail et profils des fossés \1006/ et \1008/. © Gaétan Le Cloirec, Julie Conan / Inrap
- 37 **Fig. 11** : Fossés \1006/ et \1008/. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
- 37 **Fig. 12** : Puits \1011/ et trou de poteau \1014/. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
- 38 **Fig. 13** : Vue générale du sondage 2. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
- 39 **Fig. 14** : Plan de détail de la fosse \2005/ et portion de la stratigraphie relevée dans la coupe ouest du sondage 2 (coupe 3). Celle-ci présente la succession de couches rencontrées dans les deux tranchées. © Gaétan Le Cloirec, Julie Conan / Inrap
- 39 **Fig. 15** : Vue de la portion de coupe relevée. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
- 40 **Fig. 16** : Fosse \2005/. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
- 41 **Fig. 17** : Sondage manuel dans le fossé \2014/. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
- 41 **Fig. 18** : Plan de détail des structures repérées au sud du sondage 2 et coupes du sondage manuel effectué dans le fossé \2014/ (coupes 4 et 5). © Gaétan Le Cloirec, Julie Conan / Inrap
- 43 **Fig. 19** : Céramiques et terre cuite de l'us 2004. © Richard Delage / Inrap
- 44 **Fig. 20** : Céramiques et terre cuite de l'us 2004. © Richard Delage / Inrap
- 44 **Fig. 21** : Céramiques de l'us 2013. © Richard Delage / Inrap
- 45 **Fig. 22** : Plan d'interprétation des vestiges. © Richard Delage / Inrap



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Chronologie

Antiquité romaine (gallo-romain), Empire romain

Sujets et thèmes

Urbanisme, Structure urbaine, Fosse, Fossé, Artisanat, Puits

Mobilier

Céramique, Scories

CORSEUL (Côtes d'Armor) 15 rue de l'Hôtellerie (parcelles AB.470, 471, 572, 574, 100)

Un diagnostic archéologique a été réalisé au 15 rue de l'Hôtellerie à Corseul dans le cadre d'un projet de construction d'une maison individuelle.

Les risques de mettre au jour des vestiges antiques étaient effectivement importants puisque le terrain, d'une superficie de 985 m², se trouve en périphérie orientale de l'ancien chef-lieu des Coriosolites. Les résultats sont toutefois mitigés dans la mesure où les occupations mises en évidence ne sont pas celles que les hypothèses d'organisation urbaine laissaient espérer. La rue nord-sud qui devait passer à cet endroit n'a ainsi pas été retrouvée et aucune trace de dépôt funéraire n'est à signaler alors qu'on cherche à localiser une grande nécropole dans le secteur. En revanche, quelques modestes structures fossoyées confirment la présence d'activités périphériques, probablement artisanales, au point de contact entre l'espace urbain et la voie Corseul-Rennes.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon

CS 67737

35 577 Cesson-Sévigné

Tél. 02 23 36 00 40

grand-ouest@inrap.fr

www.inrap.fr